



RÉUNION GÉNÉRALE

DATE: Le mercredi 26 mars 2014

ENDROIT: Salle communautaire - Édifice municipal

Rivière Verte, N.-B.

HEURE: 19 h

PROCÈS-VERBAL # 11

1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 00. M. Pierre Michaud, président, souhaite la bienvenue. Il souligne la présence de nos invités, M. Léo-Paul Charest et Madame Nadine Bolduc.

Membres présents

Caron, Francine
Cyr, Gérard
Desjardins, Allain

Dubé, Roland
Keeley, Richard
Labrie, Louis
LeBlond, Michel
Levesque, Roger
Martel, Alain
Michaud, Pierre, président
Nadeau, Alpha
Rioux, Cyril
Roy, Paul
Simard, Cyrille
Sirois, Jocelyn
St-Amand, Carmel, vice-président
St-Jarre, Luc
Côté, Martine

Membre absent

Blanchard, Doris

Personnel présent

Picard, François
Rioux, Nicole

Invités :

M. Léo Paul Charest, directeur général du Congrès mondial Acadien 2014
Mad. Nadine Bolduc du Congrès mondial acadien 2014

Représentants des médias :

D'Amours, Chantal, CJEM
Mathieu Dumulon Lauzière, CFAI FM

Maire de Baker Brook
Maire de Saint-François
Maire de la Communauté rurale de Saint-André
Maire de Saint-Hilaire
Maire de Grand-Sault
Représentant de DSL
Maire de Rivière-Verte
Maire de Sainte-Anne de Madawaska
Représentant de DSL
Maire de Clair
Maire de Lac Baker
Maire de Drummond
Représentant de DSL
Maire d'Edmundston
Représentant de DSL
Maire de Saint-Léonard
Représentant de DSL
Conseillère, ville de Saint-Quentin

Ministère de l'Environnement et
gouvernements locaux

Directeur général
Adjointe administrative – Direction générale

Fournier, Gilles, Info Weekend

3. Approbation de l'ordre du jour

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Allain Desjardins, appuyée de M. Alain Martel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter l'ordre du jour de la réunion générale du 26 mars 2014 en y ajoutant à l'item : Autres affaires a) Modification du nom de la CSR. ADOPTÉE

4. Présentation de Monsieur Léo-Paul Charest, directeur général du Congrès mondial acadien 2014

M. Pierre Michaud a tenu à souligner que le CMA sera sûrement l'activité de l'année 2014 pour notre grande région. Il indiqua que durant les activités du CMA on aura la chance de collaborer, de se rapprocher et d'exprimer notre grande fierté française.

Une pochette d'information fut distribuée aux membres du CA et M. Charest a fait un survol des activités protocolaires dont les maires devront participer durant les Congrès mondial acadien 2014 qui se tiendra entre les 8 et 24 août 2014.

5. Procès-verbal de la réunion générale du 29 janvier 2014 pour approbation

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, appuyée de M. Alpha Nadeau et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion générale du 29 janvier 2014, tel que distribué. ADOPTÉE

6. Procès-verbal de la réunion du comité de finance du 18 février 2014

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St-Amand, appuyée de M. Luc St-Jarre et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité de finance du 18 février 2014, tel que distribuée. ADOPTÉE

7. Procès-verbal de la réunion du comité de finance du 20 mars 2014

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par M. Louis Labrie, appuyée de M. Gérard Cyr et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité de finance du 20 mars 2014, tel que distribuée. ADOPTÉE

8. Affaires découlant des procès-verbaux

Aucune.

9. États des résultats – fin décembre 2013

Le DG présenta les états des résultats ‘maison’ de fin décembre 2013, ces derniers furent présentés en détail à la réunion du comité de finance du 18 février et les résultats y sont inscrits au procès-verbal, il faut noter que certains ajustements seront apportés par les comptables.

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par M. Michel Leblond, appuyée de M. Alpha Nadeau et adoptée à l’unanimité, il a été

RÉSOLU D’accepter les états de résultats ‘maison’ de fin décembre 2013 avec un bénéfice net de 187 493,67 dollars pour l’ensemble des services, c’est-à-dire, pour la gouvernance, le service d’aménagement local, la station de génération électrique (biogaz) et le service de déchets.

ADOPTÉE

10. Rapport de correspondance

Concernant le courriel reçu le 13 mars dernier de M. Cyrille Simard, M. Michel Leblond demande que le sujet soit abordé. M. Pierre Michaud précise qu’il a reçu un appel de M. Luc Michaud, celui-ci a l’intention d’acquérir l’aéroport Madawaska et l’aéroport régional de Saint-Léonard de la Ville d’Edmundston. M. Pierre Michaud lui a confirmé que la CSR joue un rôle de facilitateur.

M. Simard désire clarifier certaines situations en se référant à son courriel : 1) Il se demande si le comité de finance joue un rôle d’exécutif, car le comité a abordé de sujet qui ne devait pas être abordé au comité de finance et si c’est le cas, il faut changer les statuts et règlements. 2) M. Simard précise que la ville d’Edmundston fait une entente, qui n’est pas finalisée, avec Aéroport du Madawaska Airport inc. un organisme dûment constitué avec un conseil d’administration. 3) Étant donné que l’entente n’est pas finalisée, M. Simard trouve curieux qu’on demande de rencontrer un président d’un organisme sans but lucratif alors qu’on a autour de la table l’interlocuteur privilégié ‘La ville d’Edmundston’ qui est toujours propriétaire des deux aéroports. Il ajoute qu’il est donc légitime de penser que M. Simard soit l’interlocuteur autour de la table pour parler de ce dossier. M. Simard a décrit la situation actuelle pour rassurer les municipalités de la région. C’est un dossier qui est dans le paysage depuis de nombreuses années, il y a eu toutes sortes de tentatives qui ont été infructueuses, dit-il. La ville d’Edmundston veut s’assurer qu’il y ait une forme de transporteur aérien sur une base régulière dans la région pour aider le développement économique, et elle veut en même temps s’assurer qu’il y aura une infrastructure disponible 24/24, 7 jours semaines pour les besoins de base, tel que l’avion ambulance, Post Canada, etc. Il est prévu dans l’entente, que les actifs ne pourront être vendus et qu’il y aura un certain contrôle de la municipalité puisqu’il y aura une personne membre au conseil d’administration de l’organisme qui représentera la ville d’Edmundston.

M. Allain Desjardins nous informe qu’il a participé au séminaire : ‘Bâtir avec Design des Collectivités durables (ou comment bâtir des communautés plus en santé)’. M. Desjardins a trouvé le concept très intéressant pour les développeurs de lotissement résidentiel, commercial, etc, C’est un concept qui tient compte du plan vert, des cours d’eau, des marais, des arbres et qui permet également d’augmenter le nombre de résidences.

M. Desjardins a aussi parlé de la lettre que la Communauté rurale de Saint-André a fait parvenir à la CSR indiquant qu’elle retire sa lettre de se retirer de la CSR en février 2015. Le conseil

municipal de la CRSA a décidé de donner la chance à la CSR, afin que celle-ci puisse se prouver et qu'elle doit évaluer les services annuellement afin de répondre aux exigences de ses partenaires. M. Desjardins dit que la CRSA a déjà des dossiers avec la CSR, qu'il faut bâtir cette confiance et continuer à travailler et collaborer ensemble.

M. Richard Keeley avise les membres du CA que le conseil de la ville de Grand-Sault a rencontré le DG et le président, M. Pierre Michaud. La ville de Grand-Sault veut se donner des options et la décision de se retirer de la CSR n'est surtout pas pour un manque de confiance envers la CSR mais purement une décision financière.

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par Mad. Francine Caron, appuyée de M. Roland Dubé et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le rapport de correspondance, tel que distribué. ADOPTÉE

11. Résolutions -

a) Transferts de fonds

À la demande des membres, le bilan financier de fin décembre 2012 de l'ancienne Commission d'aménagement du Madawaska sera distribué aux municipalités participantes de ladite commission.

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par M. Alpha Nadeau, appuyée de M. Louis Labrie et avec l'abstention de M. Alain Martel, il a été

RÉSOLU Que la CSR #1 autorise la fermeture de tous les comptes à la Caisse populaire du Madawaska Ltée du secteur de l'aménagement, compte # 3154 et de l'inspection, compte # 3330 et de transférer lesdits soldes au compte courant de la CSR #1 Nord-Ouest, soit # 29434, afin de rembourser les DSLs au montant total de 21 519,85\$. Une somme totale de 57 775,15\$ sera divisé et remis aux 7 municipalités selon leur pourcentage de contribution soit :

Baker Brook	1 858,82\$
Clair	2 120,20\$
Edmundston	41 477,94\$
Lac-Baker	3 390,53\$
Rivière-Verte	2 528,64\$
Saint-François	2 958,03\$
Saint-Hilaire	1 827,84\$

pour la somme globale de 79 295,00\$ suite à la révision et l'approbation de la Province du Nouveau-Brunswick des états financiers se terminant le 31 décembre 2012 de la Commission d'aménagement du Madawaska.

ADOPTÉE

12. Lieux inesthétiques – M. Roger Levesque

M. Roger Levesque nous informe que le conseil municipal du village de Sainte-Anne désire obtenir le service des lieux inesthétiques de la CSR. Ce service était disponible avec l'ancienne Commission de la Vallée et il fut éliminé avec l'entrée en fonction de la CSR. Pour le village de

Sainte-Anne, si le service des lieux inesthétiques revient à la CSR ce serait un enjeu très important pour que Sainte-Anne demeure partenaire avec la CSR. M. Allain Desjardins, Mad. Francine Caron et M. Gérard Cyr ont tous démontré l'importance d'un tel service pour leur municipalité.

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par M. Roger Levesque, appuyée de M. Michel Leblond et adoptée avec l'abstention de M. Richard Keeley, il a été

RÉSOLU De continuer le processus auprès de la province afin d'obtenir un projet pilote pour les lieux inesthétiques. **ADOPTÉE**

13. Autres affaires

a) **Modification du nom de la CSR**

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par M. Gérard Cyr, appuyée de M. Cyrille Simard et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU De procéder avec le changement de nom de la Commission de services régionaux # 1 Nord-Ouest / Regional Service Commission # 1 North-West à : « Commission des services régionaux Nord-Ouest / Northwest Regional Service Commission ». **ADOPTÉE**

14. Ajournement

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par M. Alpha Nadeau, il a été

RÉSOLU D'ajourner la réunion à 20 h 30. **ADOPTÉE**

.....
Pierre Michaud
Président

.....
François Picard
Directeur général